

La récente étude menée (7/11 au 2/12/2024) auprès de 13 580 agents de France Travail, par le cabinet Accordia, révèle des perceptions préoccupantes concernant les discriminations et les iniquités perçues au sein de notre établissement. Les résultats ont été présentés en CSSCTC le mois dernier.



Les points positifs

- Accès équitable à certaines ressources
 - **82%** estiment que l'accès à la formation est équitable
 - **72%** pour l'accès au temps partiel
 - **67%** pour le recrutement
- Équilibre entre vie professionnelle et vie privée
 - **81%** des agent-es trouvent que cet équilibre est respecté
- Relations de travail
 - **84%** jugent les relations positives entre collègues
 - **89%** les trouvent bonnes entre les différents services
 - **73%** ont une relation positive avec leur hiérarchie
 - **65%** considèrent l'ambiance de travail bienveillante, **72%** respectueuse et **67%** collaborative
- Connaissance des dispositifs de signalement
 - **50%** des agent-es connaissent les dispositifs de signalement des discriminations
 - Parmi eux, **74%** savent comment les activer
- Reconnaissance professionnelle entre pairs
 - **88%** estiment être reconnus par leurs collègues
- Perception générale de l'équité
 - **50%** estiment qu'il y a une équité globale dans l'établissement
 - **58%** pensent que l'égalité professionnelle femmes-hommes est respectée



Les points négatifs

- Discriminations perçues
 - **60%** perçoivent des discriminations pour les promotions
 - **59%** pour le déroulement de carrière
 - **52%** pour la rémunération
- Témoignages de discriminations vécues ou observées
 - **57%** disent avoir été victimes ou témoins de discrimination lors d'une promotion
 - **54%** lors du déroulement de carrière
 - **47%** concernant la rémunération
- Reconnaissance insuffisante
 - **47%** des agent-es estiment ne pas être reconnus dans leur travail par France Travail (malgré la reconnaissance entre collègues)
- Communication et partage d'informations
 - **46%** estiment qu'il n'y a pas un bon partage de l'information dans l'organisation

Ce ressenti est plus fort chez les agent-es ayant entre 6 et 10 ans d'ancienneté
- Diversité et inclusion
 - **49%** n'ont pas connaissance des actions menées pour le bien vivre-ensemble

Environ un tiers des agent-es considère que les actions ne sont pas efficaces ou ne souhaitent pas se prononcer.
- Égalité de traitement
 - **52%** estiment que l'égalité de traitement n'est pas assurée pour tous les agent-es

Groupes perçus comme plus exposés aux discriminations :

- Les femmes, les agent-es sous statut public, et ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté

L'enquête confirme ce que la FSU Emploi dénonce depuis longtemps auprès de la Direction : il est temps d'agir !

La FSU Emploi poursuivra sans relâche son combat contre toutes les formes de discrimination et revendique :

- Le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Une amélioration de la communication interne
- La sensibilisation et la formation des collègues aux enjeux de la diversité et de l'inclusion
- Une meilleure prise en compte des besoins familiaux, notamment pour les collègues aidants ou ayant des charges familiales
- La promotion de la diversité, en intégrant les dimensions de santé, de handicap et d'âge

Ensemble, faisons la différence !

Votre engagement quotidien est essentiel pour construire un environnement de travail sans discrimination.

Si vous êtes victime ou témoin d'une discrimination, ne restez pas seul-e, contactez la FSU Emploi.